

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 26 avril 2021 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	Exc
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	Exc
Jean Théry	p

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

Pour avis technique

Rémi Gauthier	p
---------------	---

Objet de la réunion

Retour conseil communautaire

Aides économiques

Percée du vin jaune

Point situation ADS

Questions diverses

1. Retour sur le conseil communautaire

Le bureau regrette toujours le manque de débats en conseil communautaire, mais en soulignant que le fait d'être très transparent en amont des projets génère moins de questionnements. Aussi, il est intéressant que certains membres du bureau posent eux-mêmes des questions pour alimenter un peu le débat ou permettre d'apporter des précisions.

La méthode n'a pas raccourci la durée, mais la réunion a semblé un peu plus vivante. Les interventions des chefs de services étaient intéressantes, permettant aux nouveaux élus de repérer les agents. La multiplicité des interventions à donner de la dynamique.

Sur la présentation budgétaire, il faudrait enlever le budget de l'année n-1 et laisser seulement le CA et le budget de l'année n.

La double présentation CA et compte de gestion complexifie les présentations.

La présentation synthétique des comptes en début de séance sous forme de camemberts était vraiment intéressante.

Par ailleurs, il y a un vrai intérêt de la présentation des projets décorrélés de la stricte maquette comptable.

Pour 2022, il est proposé de réfléchir à une formule qui couple la vidéo et la prise de parole. L'idée d'une vidéo en amont avec les agents qui interviennent pour présenter le rapport d'activité apporterait un plus. Cela pourrait faire un condensé de 3 /4 minutes avec des images sur les projets et prises de parole des agents. Par ailleurs, ces vidéos pourraient être utiles pour les présentations du rapport d'activité en conseil municipal.

La participation des agents aux prises de paroles permet aussi de mettre en avant la complémentarité souhaitée et nécessaire agents / élus, technique / politique chacun ayant un rôle bien défini.

2. Aides économiques

Le bureau examine les demandes d'aides ci-dessous

Type d'aides	Entreprise	Dirigeant	Projet	Montant projet HT	Montant de l'aide possible
Aide à l'immobilier	Najat FELLAH	Najat FELLAH	Création cabinet sage-femme à Vaudrey	2 888,60 €	577,72 €
Aide à l'immobilier	SAS Immobilière	François CATTIN	Création de bureaux pour un nouveau site d'expert-comptable sur Souvans	54 826,59 €	6 000,00 €
Aide à l'immobilier tourisme	Béatrice PARRENIN et Bruno GUEGUEN		Création d'un gîte 4/6 pers et 1 chambre d'hôte sur Vaudrey	17 976 €	3000 €
FRT investissement	SARL Beaubois	Delphine GUERRIN	Achat machine à commande numérique	58 110,00 €	6000,00 €
FRT investissement	SARL CZC Bailly Maître Père et fils	Mathias et Hervé BAILLY MAITRE	Achat d'une grue (capital restant dû du prêt déjà en cours)	60 000,00 €	6000,00 €
FRT investissement	Le Relais du Val	Maxime SCHWEHR	Reprise et achat du fonds de commerce (capital restant dû du prêt déjà en cours)	36 238 €	6000 €
Aide à l'immobilier	Sucré salé	Gaëlle BESANCON	Construction cuisine professionnelle	20 071,8 €	4014,36 €
FRT investissement	Sucré salé	Gaëlle BESANCON	Equipped cuisine professionnelle	5 642,85 €	1 128,57 €
					31 592,04 €

L'aide pour l'entreprise Beaubois est accordée sous réserve qu'ils n'aient pas accès à la ligne de l'Etat « Industrie du futur » qui va être réabondée en mai. S'ils peuvent bénéficier de cette aide du plan de relance, elle n'est pas cumulable au FRT et leur est plus favorable.

Le bureau valide à l'unanimité l'attribution des aides ci-dessus.

Depuis 2019, 75 000 € d'aides sont en cours et devront être versées.

Sur le FRT, en incluant le ré-abondement du dernier conseil communautaire, il reste 26 000€ de crédits à accorder.

Le rôle de la communauté de communes est maintenant bien repéré par les acteurs économiques.

3. Percée du vin jaune

La communauté de communes a voté une subvention de 20 000 € pour l'interprofession des vins du Jura pour l'organisation de la Percée du Vin Jaune. La question est maintenant de savoir quel niveau d'investissement la communauté de communes peut ou doit avoir sur le sujet au-delà de ce seul financement.

La commune souhaiterait remettre une signalétique au centre du village ou côté Arc et Senans pour informer en amont de la manifestation que le Val d'Amour et la commune accueillent la percée 2022. Il ne s'agit pas de prendre la place des ambassadeurs, mais de voir comment vendre le territoire du Val d'Amour.

Il faut de la lisibilité dans la partie organisation et opérationnelle. Il faut être clair sur « qui doit faire quoi » en amont. Les maitres d'ouvrage sont les ambassadeurs, et il faut veiller à ne pas mettre de flou dans la communication. Il faut pour cela que les ambassadeurs nous disent ce qu'ils attendent et nous indiquent ce que l'on peut faire ou non en matière de communication. Il est également nécessaire de travailler avec les partenaires touristiques, notamment Loue Lison, Dole, et Coeur du Jura.

Il faut organiser un tour de table avec les partenaires mobilisés sur la manifestation et savoir ce qu'il est possible de faire ou non. Une rencontre sera organisée avec la commission et les ambassadeurs.

4. Point situation ADS

Les instructions des autorisations de droit des sols par les services de la DDT posent aujourd'hui problème. Un courrier a été transmis au Préfet afin de lui proposer d'anticiper la reprise des instructions des droits des sols contre financement de la part de l'Etat.

Il y a récemment eu plusieurs refus de permis qui sont difficilement compréhensibles. Il faut faire attention de préserver une certaine cohérence en maintenant les échanges avec les services instructeurs. Néanmoins, la situation est aujourd'hui compliquée dans la mesure où la DDT n'assume plus certaines fonctions d'instruction et renvoie les pétitionnaires vers l'intercommunalité. Par ailleurs, le travail en amont d'un permis qui était possible auparavant avec les services instructeurs ne l'est plus aujourd'hui, la DDT nous ayant fait clairement savoir qu'elle n'avait plus les moyens de prendre du temps sur ce champ.

5. Questions diverses

Fibre

Un point est fait sur la situation de déploiement de la fibre. Il faut veiller à ce que les difficultés ne reviennent pas vers l'intercommunalité dans la mesure où elle n'a aucune capacité d'intervention. Les difficultés sont multiples et il est regrettable que la situation ne s'arrange pas, chacun des acteurs se renvoyant la balle.

ALSH

Certaines dérogations permettent d'ouvrir les ALSH dès 7H. Il faut néanmoins qu'il y ait au minimum 2 enfants. Il y a une demande sur une commune pour un enfant à compter de septembre.

Notre mission est d'assurer un service public qui réponde au mieux aux besoins des habitants, mais pas nécessairement d'apporter une réponse positive à tous. Le

bureau reste sur l'ouverture dérogatoire pour 2 enfants minimum, ce qui constitue déjà un effort important en matière de prise en charge financière.

Scolaire

Le SIVOS La Loue va travailler sur un projet de règlement relatif au lieu de scolarisation des enfants. Un échange sera ensuite proposé à l'ensemble des maires sur le sujet.

Eau et assainissement

Charlotte Bez a été recrutée récemment sur le poste Eau et Assainissement. Elle arrivera au plus tard en juillet (préavis).

La séance est levée à 19H45.

Le Président

Etienne Rougeaux